



N° d'affichage : SEC/2018/07/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Membres en exercice :	27
Membres présents :	16
Suffrages exprimés :	20
Votes Pour :	20
Votes Contre :	
Abstention :	

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le

Deshaies, le

La Directrice Générale des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt juillet, suite à la convocation du treize juillet, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, BERNIER Maritza, MANIOC Alain, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} adjoint*), MOUILA Gladys, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonnette, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, MICHALON Irmine, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, BALZINC Théogot (conseillers municipaux).

Absents excusés : GUILLAUME Alphonse (Procuration à MOUILA Gladys), OPET Ghislaine (Procuration à Madame Odette VALLUET), APPOLINAIRE Lionel (Procuration à Madame GAMIETTE Myonnette), GAMIETTE Julien (Procuration à Monsieur NICOISE Robert), ALIDOR Fritz, FLEMIN Félix,

Sont absents : GOUBIN Fred, SABAS Sydney, MATHIASIN Max, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, (conseillers municipaux).

Secrétaire de séance : MORVAN Phillippe

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le **25 Juillet 2018**

P/Le Maire absent

Le 2^{ème} Adjoint Ffs



Maritza BERNIER

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

PPI 2017-2020 : Décision Modificative : Modernisation de l'accueil de la Croisière et de la Plaisance (DRAGAGE)

Exposé des motifs

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°17/08/86 en date du 21 Décembre 2017 et conformément à la Loi NOTRe (7 août 2015), la collectivité a présenté son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)



n° d'affichage : SEC / 2018 / 07 / 005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Ainsi, le plan de financement du projet de modernisation de l'accueil de la croisière et de la plaisance s'inscrit dans le cadre du projet de revitalisation du Bourg de Deshaies (Port et HLP..) a été adopté comme suit :

BUDGET PREVISIONNEL		
Coût du projet	Taux	800 000 €
DEPARTEMENT	25%	200 000 €
REGION	38%	300 000 €
DETR	31%	250 000 €
COMMUNE	6%	50 000 €

Suite à la demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, (DSIL), un avis favorable a été émis.

A ce titre, Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

✓ **DE MODIFIER** le plan de financement comme suit :

BUDGET PREVISIONNEL		
Coût du projet	Taux	800 000,00 €
REGION	37,5 %	300 000,00 €
ETAT/DETR	37,5 %	300 000,00 €
ETAT/DSIL	22,5 %	180 000,00 €
COMMUNE	2,5 %	20 000,00 €

DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,





N° d'affichage: SEC/2018/07/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 à l'instruction budgétaire et comptable M14,
 Vu la délibération du Conseil Départemental n°2011-25/4^{ème} R/A8-B1 en date du 22 juin 2011 portant transfert du port départemental à la Commune de DESHAIES
 Vu l'arrêté préfectoral n°2012 de la DEAL portant transfert en pleine propriété du Port départemental à la Commune de DESHAIES
 Vu la délibération n°180217 du 23 Mars 2018 du Conseil Municipal approuvant le budget communal,
 Vu l'avis favorable de la commission financière en date du mercredi 11 juillet 2018,
 Considérant que ce projet intègre le Plan pluriannuel d'Investissement de la Commune,
 Considérant la nécessité de favoriser le développement économique et l'emploi sur le Territoire communal,
 Considérant la demande de financement au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),

Le Conseil Municipal, sur la note présentée par Madame le Maire,

Après avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE

Article 1 : D'APPROUVER la décision Modificative PPI 2017-2020 telle que présentée à l'exposé des motifs

Article 2 : DE DONNER pouvoir au Maire pour accomplir toutes formalités administratives et financières et signer tous actes et documents pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : Madame le Maire et le Comptable Public sont chargés chacun pour ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Deshaies, le **23 Juillet 2018**

Ont signé au registre tous les membres présents
 Pour expédition conforme

P/Le Maire Absent
 Le 2^{ème} Adjoint Ffs

 Maritza BERNIER